

GUADELOUPE, MARTINIQUE, GUYANE : DES ESPACES TROPICAUX ENTRE INSULARITÉ ET CONTINENTALITÉ

André Calmont *, Christian de Vassoigne *

RÉSUMÉ. *La Martinique, la Guadeloupe et la Guyane ont, malgré l'identité de leur statut institutionnel et les points communs de leurs sociétés, des caractéristiques géographiques bien individualisées. Cette île, cet archipel et ce fragment de continent offrent ainsi une grande diversité de sous-régions et des organisations spatiales originales.*

ABSTRACT. *Despite an identical institutional status and common features in their societies, Martinique, Guadeloupe and French Guiana have their own specific geographical characteristics. This island, this archipelago and this fragment of a continent contain a diverse range of sub-regions and original spatial organisations.*

RESUMEN. *Martínica, Guadalupe y Guayana francesa, a pesar de sus estatutos institucionales idénticos y de los puntos comunes de sus sociedades, tienen características geográficas bien individualizadas. Esta isla, este archipiélago, este fragmento de continente presentan así una gran diversidad de subregiones y organizaciones originales del espacio.*

• DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER (GUADELOUPE, MARTINIQUE, GUYANE) • CENTRE-PÉRIPHÉRIE • ORGANISATION SPATIALE

• FRENCH OVERSEAS DEPARTMENTS (GUADELOUPE, MARTINIQUE, FRENCH GUIANA) • CENTRE-PERIPHERY • SPATIAL ORGANISATION

• DEPARTAMENTOS FRANCESES DE ULTRAMAR (GUADALUPE, MARTÍNICA, GUAYANA FRANCESA) • CENTRO-PERIFERIA • ORGANIZACIÓN DEL ESPACIO

L'organisation spatiale des départements français d'Amérique (DFA) diffère fondamentalement. Avec ses 84 000 km², la Guyane semble gigantesque à l'échelle des Antilles : la Martinique est une île de 1 100 km², la Guadeloupe, un archipel de 1 700 km². Peuplés d'environ 400 000 habitants chacun, les deux ensembles insulaires sont des mondes de fortes densités, alors que la Guyane apparaît comme un espace encore vide. En outre, les oppositions sont brutales au sein de ces territoires, sous le double effet de l'urbanisation et de la littoralisation des activités et de l'habitat. Nous avons représenté les grands traits de l'organisation de ces espaces par deux séries de modèles, l'une pour la Guyane, l'autre pour les Antilles.

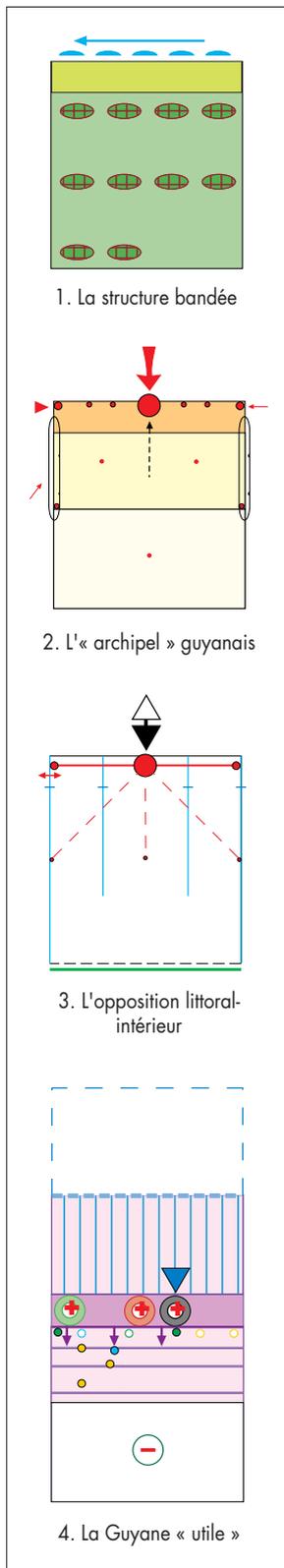
La continentalité guyanaise

Le cadre physique (modèle 1) oppose un massif ancien pénéplané et forestier et une étroite plaine côtière. Celle-ci,

couverte en partie de savanes sèches ou marécageuses, entre en contact avec l'océan par un littoral à mangrove rendu instable par la migration permanente de bancs de vase vers l'ouest. Le réseau routier est l'apanage de la plaine côtière et se connecte à celui du Surinam par un bac sur le fleuve frontalier. L'intérieur n'est desservi que par voie aérienne et fluviale, les cours d'eau, coupés de rapides, n'étant utilisés que par des pirogues. Cayenne reste le pôle des relations extérieures (modèle 2).

La Guyane littorale regroupe plus de 90 % des habitants et connaît elle-même de fortes discontinuités, la population se répartissant en îlots plus ou moins denses, séparés par des espaces délaissés, en archipel (modèle 3). L'« île de Cayenne » est le centre du pays. L'intérieur est, depuis la fin de l'orpaillage, très dépeuplé, avec toutefois des nuances ; le Maroni connaît une poussée démographique tandis que la partie méridionale est presque vide. Cette organisation

* Université des Antilles et de la Guyane, GÉODE, campus universitaire, BP 7207, 97275 Schœlcher Cedex.
E-mail : Christian.DeVassoigne@martinique.univ-ag.fr



1. La continentalité guyanaise

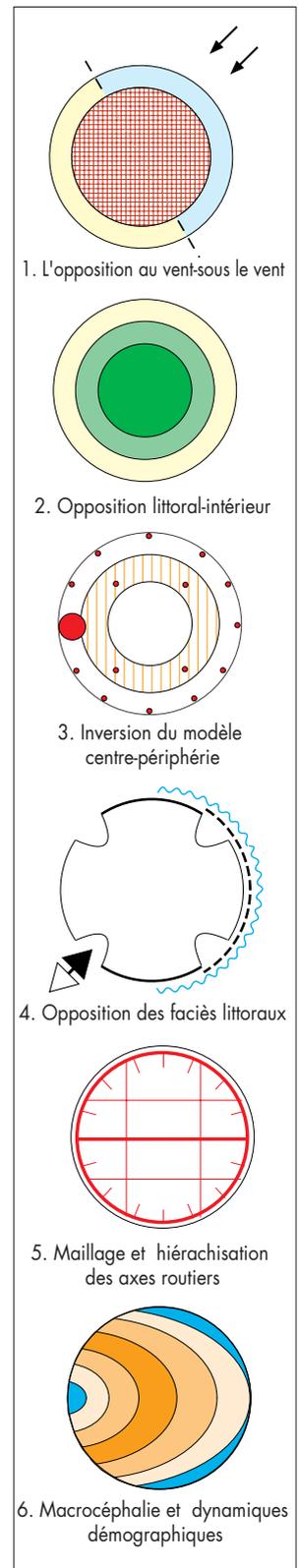
s'appuie sur une immigration importante et variée pénétrant par Saint-Laurent et le Maroni, Saint-Georges et surtout Cayenne. Si le Maroni et l'Oyapock sont des frontières très perméables, la limite méridionale, frontière théorique qui se dilue dans l'Amazonie brésilienne, est en fait une véritable barrière constituée par la masse forestière. Le long des fleuves, certains groupes ethniques conservent une structure de type clanique : Amérindiens, Bushi Nengué, les descendants des esclaves africains fugitifs, mais aussi Hmongs, originaires du Laos.

Les déséquilibres économiques ont la même forme (modèle 4) : la Guyane « utilisée » se réduit à la bande côtière, autour de trois pôles, Cayenne, la capitale politique et économique, Kourou, base spatiale et Saint-Laurent, ville-relais au sein d'une région agricole en essor. La Guyane « utile » s'appuie sur l'exploitation de deux espaces : le proche intérieur, forestier (en vert), minier (en jaune), énergétique (en bleu), et le plateau continental, large de 150 km, pour les activités halieutiques – la pêche industrielle de crevettes, basée à Cayenne (triangle bleu), étant, hors Kourou, la principale ressource du pays. Les cercles évidés représentent les potentialités non exploitées.

L'insularité antillaise

Aux Antilles, le relief détermine la pluviosité, opposant les côtes au vent (arrosées) et sous le vent (abritées), l'alizé soufflant régulièrement du nord-est (modèle 1). Cette disposition auréolaire se retrouve dans la répartition des terroirs agricoles et la structure foncière (modèle 2). Les plaines littorales et les basses pentes accueillent les cultures d'exportation et les plus grandes propriétés. Le « pays vivrier » des micro-fonds postesclavagistes est sur les mornes. En arrière, les secteurs boisés de l'intérieur sont les restes de la sylvie originelle, d'autant mieux préservée que le relief est vigoureux.

Les relations entre relief, mise en valeur agricole et histoire foncière se lisent encore dans la distribution de la population. Dans les deux îles volcaniques principales existe une triple opposition entre l'intérieur montagneux et vide, la dispersion de l'habitat des mornes et la disposition littorale de la plupart des agglomérations (modèle 3). Dans les îles basses calcaires de l'archipel guadeloupéen, particulièrement la Grande-Terre, la structure devient binaire, opposant un littoral urbanisé à un intérieur rural et traditionnel. La diversité du littoral et des conditions nautiques fait alterner côtes



2. L'insularité antillaise

à falaises et côtes basses sableuses ou à mangrove, baies et promontoires (modèle 4). La houle atlantique gêne la navigation et la baignade ; au contraire, le littoral caraïbe, baigné par une mer calme, a fixé dans toutes les Antilles les ports et, par voie de conséquence, les capitales.

Les flux routiers (modèle 5) sont de trois types. Un flux périphérique s'amenuise au fur et à mesure que l'on s'éloigne des métropoles régionales. Des axes transversaux, au trafic parfois intense, permettent la traversée des îles. Enfin, les réseaux de desserte locale s'enfoncent dans les terres à partir des communes littorales. La dynamique démographique (modèle 6) s'opère selon une structure auréolaire déterminée par les phases de croissance et de redistribution des villes principales. On constate ainsi le dépérissement ou la stagnation des centres et un dynamisme qui s'organise en ondes concentriques, les communes les plus éloignées pouvant aller jusqu'à l'effondrement démographique.

L'organisation de l'espace guadeloupéen

L'archipel guadeloupéen s'organise autour de deux îles jointives et différentes. Quoique au vent, la Grande-Terre, calcaire et plate, est relativement sèche. L'île de la Basse-Terre, au contraire, est un massif volcanique élevé, avec un aspect très humide et forestier sur les versants orientaux et dans toute la partie centrale. Ce dispositif est associé à la bicéphalie urbaine : Basse-Terre, sur l'île du même nom, est la capitale administrative et politique tandis que l'agglomération de Pointe-à-Pitre est le centre économique, culturel et démographique de l'archipel.

Les inégalités du peuplement obéissent à deux variables déterminantes qui se superposent : le climat et la centralité. Les densités s'organisent à partir de la région pointoise en deux auréoles concaves, « les ailes du papillon » : les communes en stagnation, voire en déclin, sont celles de la côte sous le vent et du nord de la Grande-Terre. Du gradient régulier de la Grande-Terre, se distingue celui, plus complexe, de la Basse-Terre, où le Parc naturel national est inhabité, tandis que la ville de Basse-Terre fait remonter les densités à l'extrémité sud-ouest du pays.

Le réseau de communications et le trafic traduisent la centralité. Pointe-à-Pitre reste le pôle des échanges extérieurs, d'autant que le port de Basse-Terre, orienté vers l'exportation des bananes, a vu son rôle considérablement réduit à la

suite des catastrophes naturelles, l'éruption de la Soufrière en 1976 et l'ouragan David en 1979.

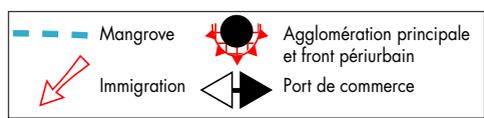
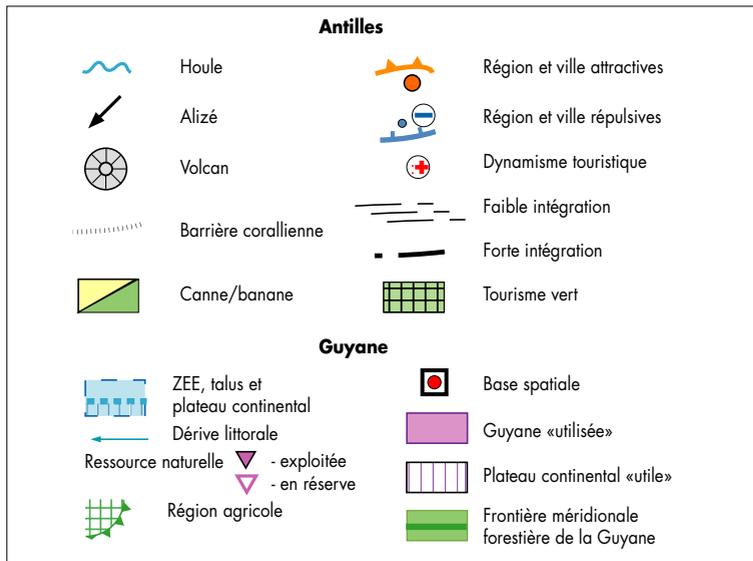
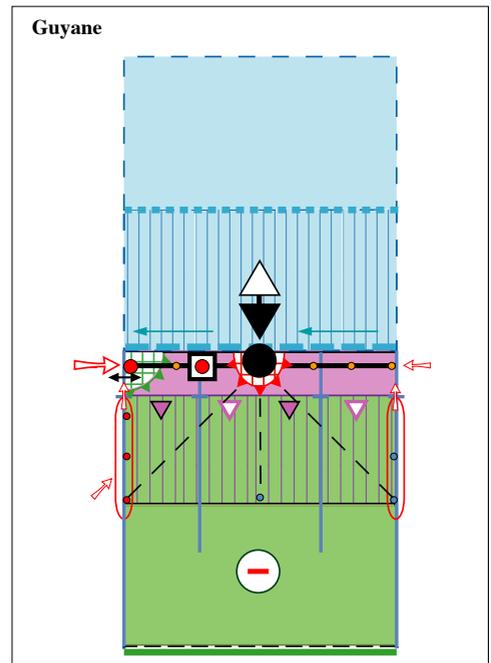
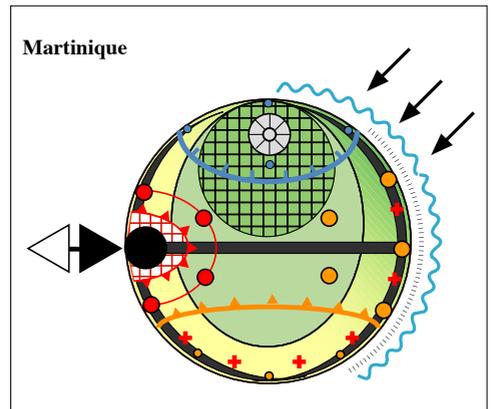
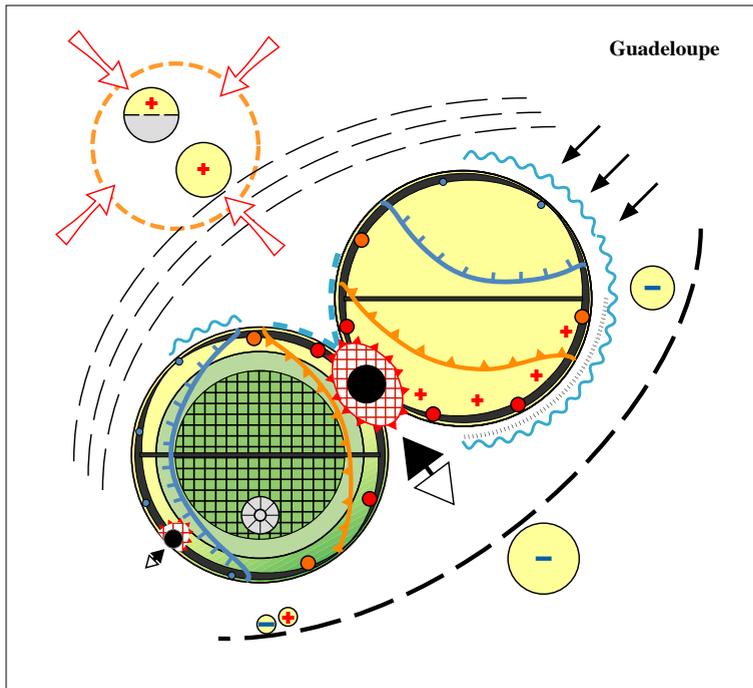
Outre les activités de service classiques, la structuration spatiale de l'économie guadeloupéenne s'appuie sur deux grands types d'activités. D'abord l'agriculture, qui repose d'une part sur la canne à sucre, en Grande-Terre et sur la partie nord-orientale de la Basse-Terre, d'autre part sur les territoires bananiers, qui se sont développés sur les flancs méridionaux du massif volcanique. La seconde activité majeure est le tourisme, essentiellement balnéaire, qui avantage le littoral sud de la Grande-Terre.

En dehors des deux îles principales, l'archipel guadeloupéen compte cinq « dépendances » dont trois proches du centre, Marie-Galante, les Saintes, la Désirade, et deux beaucoup plus éloignées, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Toutes ces petites îles marquées par la sécheresse et subissant une double insularité connaissent cependant des évolutions contrastées. Alors que, sous l'effet du tourisme international et de la poussée migratoire, les îles du Nord ont les plus forts taux de croissance de l'archipel, les Saintes et la Désirade stagnent et Marie-Galante régresse. Seule Terre-de-Haut des Saintes profite de l'apport d'un tourisme, d'ailleurs surtout intérieur ; Marie-Galante est une terre sucrière en crise, Terre-de-Bas et la Désirade sont des îles délaissées, où la pêche artisanale reste dominante.

L'organisation de l'espace martiniquais

La polarisation de l'espace martiniquais s'opère selon un modèle auréolaire déformé par une double contrainte, historique et orographique. L'éruption de la montagne Pelée en 1902 provoqua une mutation radicale de l'organisation spatiale du territoire en détruisant la ville principale d'un réseau urbain alors bicéphale. Fort-de-France bénéficia ainsi d'une aubaine rare dans l'évolution des systèmes urbains, qui lui a permis tout au long du siècle d'affirmer sa domination sur les autres cités. La capitale regroupe plus du quart de la population de l'île, 42 % pour la conurbation tri-polaire qu'elle constitue avec Le Lamentin et Schœlcher.

La centralité foyale s'est donc imposée, renforcée par la disposition du relief qui a favorisé le développement démographique et économique des communes du centre et du sud de l'île. La démocratisation de l'automobile, l'amélioration du réseau routier ont désenclavé de façon spectaculaire les communes méridionales, les tirant de la léthargie engendrée



3. L'organisation de l'espace dans les départements français d'Amérique

par la crise sucrière. Au contraire, les ensembles montagneux du nord sont devenus des régions répulsives, bastions de la tradition culturelle et agricole.

Cinq types d'espaces

1. *Les régions urbaines centrales.* – La région pointoise, centre de gravité de l'archipel, s'est développée à partir d'un petit noyau urbain aujourd'hui congestionné sur la Grande-Terre (Les Abymes et Le Gosier), puis sur la

Basse-Terre (Baie-Mahault). Basse-Terre, pôle politico-administratif, n'est plus qu'un centre-relais au rayonnement restreint. Fort-de-France est une capitale macrocéphale qui conserve les attributs du commandement malgré la stagnation de sa population. Le Lamentin bénéficie à la fois d'une forte concentration d'infrastructures industrielles et commerciales, entre port et aéroport, d'une croissance démographique soutenue et d'une topographie favorable à l'extension de l'espace bâti. Schœlcher, par contre, s'est longtemps contentée d'un rôle de

ville-dortoir, mais un dortoir de luxe, cette commune étant socialement la plus favorisée de l'île.

Cayenne est elle aussi, avec Rémire-Montjoly et Matoury, une agglomération tripolaire qui regroupe les deux tiers de la population et des activités guyanaises. Bien qu'elle étende aujourd'hui son attraction sur une couronne périurbaine, sa macrocéphalie s'amenuise avec l'émergence de nouvelles dynamiques spatiales qui favorisent Kourou et le Nord-Ouest.

2. *Les périphéries annexées.* – Le liseré côtier du sud de la Grande-Terre, la « Riviera », est soudé au centre par sa partie occidentale; le tourisme balnéaire diversifié y a été dynamisé par la défiscalisation. Les communes de Case-Pilote, Saint-Joseph, Le Robert et Ducos forment la deuxième couronne de Fort-de-France, fortement intégrée comme l'atteste l'intensité des échanges pendulaires. En Guyane, la plaine côtière occidentale s'organise autour de Kourou, isolat technologique dont la dynamique est interne, et du Nord-Ouest, région agricole polarisée par Saint-Laurent, dont l'attraction s'étend au-delà de la frontière.

3. *Les périphéries en cours d'intégration.* – Le nord de la Basse-Terre et l'intérieur de la Grande-Terre sont des régions sucrières affectées par le grignotage périurbain. Elles connaissent de ce fait un dynamisme démographique qui fait émerger des centres-relais. La côte au vent de la Basse-Terre, traversée par l'axe routier principal et plantée de bananiers, est sous l'attraction pointoise. Sur le pourtour des régions montagneuses de la Martinique et de la Basse-Terre, comme dans les Grands-Fonds en Grande-Terre, le microfonds postesclavagiste se perpétue et se régénère par périurbanisation, tel le « pays vivrier » résiduel de Revert, avec un habitat rural dispersé mais de très forte densité.

L'intrication des maisons et des « jardins créoles » est très forte. Le littoral de l'Est guyanais, actuellement marginalisé, est en cours de désenclavement routier.

4. *Les périphéries éloignées.* – Le nord de la Martinique, de la Grande-Terre et la côte sous le vent de la Basse-Terre se dépeuplent et sont marginalisés, malgré un début de valorisation de la ressource touristique. Les îles les plus proches de la Guadeloupe sont les plus intégrées, mais subissent du même coup une sujétion totale, qui s'accompagne d'un archaïsme économique, sauf à Terre-de-Haut. Au contraire, les îles du Nord sont beaucoup plus autonomes et profitent pleinement de la manne touristique nord-américaine. Le Nord intérieur de la Guyane est un espace dépeuplé mais exploité économiquement. Le bassin du Maroni est polarisé par Saint-Laurent et celui de l'Oyapock, plus faiblement, par Saint-Georges.

5. *Les espaces en marge.* – Le Parc naturel national de la Guadeloupe, le massif volcanique des Pitons du Carbet et la montagne Pelée à la Martinique sont des réserves écologiques de plus en plus appréciées par les visiteurs. L'extrême sud guyanais demeure un angle mort, périphérie ignorée qui présente cependant un grand intérêt floristique et faunistique.

Au total, quelles que soient leurs différences de taille, de morphologie, ces trois départements d'outre-mer ont au moins un point commun, le poids de leur ville principale, qui détermine une organisation spatiale très polarisée où les villes-relais s'affirment difficilement. Il en résulte des coûts fonciers très élevés à proximité des centres, explicables dans les milieux insulaires exiguës, plus paradoxaux lorsque l'espace semble inépuisable comme en Guyane, où la centralité crée artificiellement la rareté.

Pour en savoir plus sur les Outre-Mers français

Collection de *Mappemonde* : n° 1992.2 (DOM-TOM); n° 1994.2 (Guyane); n° 1994.4 (Martinique); n° 1996.2, n° 50 (1998.2), n° 51 (1998.3) (La Réunion); n° 50 (1998.2) (Mayotte)

Géographie universelle Belin-Reclus (dir. Roger Brunet), volumes 3 (Amérique latine), 6 (Asie du Sud-Est, Océanie), 7 (Les Afriques au sud du Sahara).